

LE QUESTIONNAIRE

France Numérique 2017 est une action collective qui rassemble les organisations françaises représentatives des acteurs de l'économie et de la société civile numérique (associations, think tanks, fédérations professionnelles, pôles de compétitivité, etc.) et dont l'objectif est de sensibiliser les partis politiques et les candidats à l'élection présidentielle de 2017 aux enjeux économiques et sociaux que représentent le numérique, des secteurs créateurs d'emploi, relatifs à l'immatériel et aux services numériques, pour la France, notamment en terme d'emploi. Retrouvez toutes le organisations membres de France Numérique 2017

Financement de l'innovation et croissance numérique	2
Juridique-Régulation-Réglementation	5
Economie de plateforme et modèles collaboratifs.....	8
Numérique et volet social	10
Éducation et formation	13

Financement de l'innovation et croissance numérique

Le déploiement des technologies numériques est aujourd'hui à l'origine d'une mutation profonde de nos usages, et de façon plus systémique, de toute la société. C'est donc d'une véritable « métamorphose » de la société¹ dont il est question, et les pouvoirs publics doivent aujourd'hui prendre toute la mesure de cette dynamique. L'impact du secteur des technologies de l'information et de la communication, pris au sens large, représentait déjà en 2014 5,5 % du PIB et 700 000 emplois². Le numérique remodèle l'économie, crée des métiers nouveaux et transforme les compétences, et l'alimentation de ce moteur de transformation repose sur la capacité à suivre au plus près les usages, et les attentes de la société et du marché, et donc sur la capacité à innover dans des cycles toujours plus rapides.

L'enjeu capital est de comprendre comment l'innovation pourra agir comme un vecteur de compétitivité et de croissance, alors que dans un contexte mondialisé, également marqué par de fortes inégalités sociales, de nombreux facteurs interviennent : une innovation numérique qui resterait cantonnée à des secteurs et des entreprises très technologiques, employant des collaborateurs qualifiés, et qui se propagerait trop lentement vers les secteurs plus traditionnels, aurait-elle un impact significatif sur la productivité globale de l'économie, et donc sur la croissance et l'emploi ?

Transformation numérique

Comme l'indique Philippe Lemoine³, la transformation numérique combine des effets d'automatisation, de dématérialisation et de réorganisation des schémas d'intermédiation. Pour que la mise en place de cette dynamique complexe produise des effets positifs attendus sur l'économie, il y a des choix et des priorités à indiquer, par exemple en termes de secteurs prioritaires, de philosophie d'action, de modalités d'intervention publique, de gouvernance, etc.. C'est la feuille de route stratégique de la transformation, qui doit être précisée par le politique.

Question 1 :

Quelles sont vos priorités en termes d'investissements pour accélérer la transformation numérique de l'économie française ?

Aides publiques à l'innovation

Il existe aujourd'hui plusieurs types d'aides publiques à l'innovation : aides sous forme d'exonérations ou de crédits d'impôts (Crédit impôt recherche ; Crédit impôt innovation, Statut Jeune Entreprise Innovation), aides BPI France, aides pour les projets collaboratifs, aides nationales et régionales, ...

1 « La métamorphose numérique », ouvrage collectif sous la direction de Francis Jutand, avril 2013

2 « Accélérer la mutation numérique des entreprises : un gisement de croissance et de compétitivité pour la France », McKinsey, septembre 2014.

3 « La nouvelle grammaire du succès La transformation numérique de l'économie française » Philippe Lemoine, novembre 2014

D'autres types de soutiens sont notamment assurés par le biais de structures labellisées par l'état, comme les pôles de compétitivité. Les entreprises ont besoin de stabilité pour définir leur stratégie à moyen terme, et de lisibilité sur les dispositifs.

Question 2 :

Quelles mesures comptez-vous prendre pour assurer la lisibilité des dispositifs et leur stabilité dans le temps ? Souhaitez-vous modifier les critères de dépenses éligibles au CIR ? Quelles autres mesures d'aides publiques comptez-vous prendre pour soutenir ou financer l'innovation ?

Le secteur public dans la transformation numérique

La co-présidence française de l'OGP témoigne de l'engagement de l'état dans cette transformation, et de sa volonté de renouveler l'action publique, qui s'est déjà traduite sous différentes formes (politique d'open data publiques, services publics en ligne, consultation publique pour la loi sur la république numérique, ...)

Question 3 :

Comment pensez-vous faire en sorte que la transformation numérique et l'innovation dans les services de l'état produise un effet d'entraînement sur l'économie ainsi que sur l'exercice de la démocratie ?

Le droit à l'expérimentation de nouveaux modèles d'affaires

La transformation numérique des PME dites « traditionnelles » repose sur leur capacité à se réorganiser assez profondément, à reconsidérer leurs processus, leur management, la façon dont elles utilisent les données comme levier de transformation, etc...

Beaucoup de dirigeants se sentent démunis, et seuls, face à cette tâche. Les investissements immatériels et humains associés sont souvent importants, et en général, ils ne sont pas couverts pas les règles classiques de financement des investissements.

Question 4 :

Pensez-vous pertinent de créer, ou d'adapter des dispositifs existants, pour faciliter la transition numérique des PME traditionnelles, en prenant en compte les actifs immatériels des entreprises ?

Aides privées à l'innovation

La France compte 3 licornes vs 17 au Royaume Uni et 6 pour la Suède. La France crée de très nombreuses startups mais sait difficilement les amener à une taille critique pour être acteur de niveau international. Comme l'indique le rapport du CAE d'octobre

2015 sur l'économie numérique⁴ : « la France dispose certes de fonds de capital investissement relativement abondants, mais il lui manque des fonds de grande taille, capables de prendre des risques importants sur des durées longues, ainsi que des « business angels » en nombre suffisant ».

Questions 5 :

Allez-vous réorienter l'épargne des Français vers l'économie réelle ?

Que pensez-vous des incitations fiscales à destination des particuliers telles que les fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) ou le dispositif ISF-PME ? Souhaitez-vous les maintenir, les renforcer ou les modifier notamment en cas de suppression de l'ISF ?

Industrie du futur

L'Alliance pour l'Industrie du Futur mobilise les PME autour des enjeux de la transition numérique : l'adoption des technologies de la « smart industry » (IoT, Data, robotisation, ...) et l'évolution des modèles d'affaires (réorganisation des chaînes de production, individualisation des produits, ...).

Les bénéfices attendus s'expriment en termes de gains de productivité, amélioration de la qualité, facilité de maintenance, économies d'énergie.

De plus, face à une demande d'individualisation de la production (demande croissante pour des produits de plus en plus personnalisés), la nécessaire réactivité des entreprises rend légitime de chercher à rapprocher les sites de production des consommateurs.

Question 6 :

Quelle politique pensez-vous mener pour accélérer une nouvelle industrialisation de la France et relocaliser des emplois ?

L'innovation, créatrice de nouveaux usages culturels

Le déploiement des technologies numériques a profondément bouleversé les usages culturels des utilisateurs et les pouvoirs publics doivent aujourd'hui prendre toute la mesure de cette nouvelle dynamique. Actuellement, l'Union européenne révisé ses directives (droit d'auteur, services de médias audiovisuels notamment) afin d'adapter le cadre législatif à cette nouvelle économie.

Question 7 :

Pensez-vous que le numérique soit une opportunité ou une menace pour la culture ? Comptez-vous mettre en œuvre des mesures visant à prendre en compte cette transformation ou ce déplacement de la valeur ? Si oui lesquelles ?

⁴ Economie Numérique, Nicolas Colin, Augustin Landier, Pierre Mohnen et Anne Perrot

Juridique-Régulation-Réglementation

Le cadre réglementaire est un enjeu économique essentiel : un environnement législatif adapté au développement économique peut être un outil d'attractivité pour la France, ou au contraire, un handicap concurrentiel - au même titre que la fiscalité.

Stabilité juridique et croissance économique

La stabilisation de l'environnement juridique est essentielle pour le développement des entreprises (et pas uniquement issues du secteur du numérique). Depuis l'adoption en 2004 de la Loi pour la confiance dans l'économie numérique, le secteur numérique est fréquemment impacté par des évolutions juridiques, souvent majeures (Loi Hamon, Loi Macron, Loi pour une République numérique).

Afin de garantir la meilleure adéquation entre les enjeux des entreprises et les ambitions des textes réglementaires, les parties prenantes pourraient être mieux sollicitées en amont du travail législatif (pour la réalisation d'études d'impact par exemple).

Question 8 :

Quels sont vos engagements pour garantir un cadre réglementaire stabilisé, favorable à l'activité économique ?

Raisonner au niveau européen pour encourager les entreprises françaises

Le numérique a supprimé les frontières traditionnelles, et le cadre de concurrence est désormais mondial. De ce fait, il est impératif de former des marchés primaires de développement économique suffisamment puissants pour être compétitifs et attractifs. Les entreprises françaises doivent donc pouvoir se développer dans le cadre d'un marché unique numérique européen, notamment pour faire face aux champions américaines et asiatiques.

Toutefois, les débats de ces derniers mois ont montré l'écart entre les textes européens et français. Par ailleurs, la France est largement absente de la décision européenne (contrairement à d'autres Etats membres tel que l'Allemagne ou le Royaume-Uni).

Question 9 :

Seriez-vous prêt à vous abstenir de toute démarche réglementaire franco-française dans un domaine harmonisé ou sur lequel l'Europe a engagé des travaux ?

Question 9 :

Comment envisagez-vous que la France joue tout son rôle au niveau européen ? Quel est votre projet en termes d'influence de la France en matière de politique numérique ?

Régulation des données

Au cœur du succès et des business model des plateformes : les données et les algorithmes qui les organisent. Ces données et leurs manipulation font face à une réglementation pléthorique : loi numérique, règlement européen relatif aux données personnelles, directive E-rprivacy, etc..

De façon récurrente, la puissance publique s'intéresse à renouveler le cadre de la réglementation des données : à titre d'exemple, la PPL Grandguillaume exige que les données d'entreprises du marché VTC soient transmises en masse à l'administration. Il est pourtant évident qu'une telle transmission de ces données iraient à l'encontre du secret des affaires et rendraient plus important les risques relatifs au respect de la vie privée et à l'anonymat des utilisateurs.

Question 10 :

Pensez-vous que l'encadrement de la donnée doit systématiquement passer par un accès donné à l'administration aux données des entreprises dans leur exhaustivité (autre que les administrations dédiées au contrôle des données) ?

Un principe fondamental sur lequel repose l'économie numérique est la circulation des données. L'utilisation du moindre service en ligne implique la transmission de requêtes et de réponses, correspondant à des données. En effet, l'Union européenne cite le chiffre de 8 milliards d'euros de PIB par an en plus, si l'on levait plusieurs limites administratives, entraves techniques et des incertitudes juridiques. Cependant, au nom parfois de la préférence nationale, certains politiques proposent de restreindre la circulation des données, voire demandent un stockage des données en France.

Question 11 : Comptez-vous aller dans le sens de la Commission européenne en favorisant la circulation transfrontalière ? Dans le cas d'une réponse favorable, ou non, quel sera alors votre plan d'action ?

Sur l'adaptation du cadre réglementaire au contexte numérique

Le temps législatif diffère de la réalité de l'économie numérique et des nouvelles technologies. La France a beau se doter de réglementations nouvelles, celles-ci sont rapidement dépassées, ce qui crée de nouvelles zones d'inconforts juridiques. Ainsi, on se retrouve face à un paradoxe français : si la France est un des leaders dans le domaine de l'innovation et singulièrement dans celui des services en ligne, des applications mobiles, des objets connectés ou encore du big data, ses entreprises innovantes, souvent des starts-up, sont fréquemment confrontées à des problématiques réglementaires qui entravent leur développement.

Sans remettre en cause les fondamentaux juridiques et le droit pour chacun à la protection, notamment le droit à l'oubli ou à la déconnexion, il est important que les entreprises innovantes puissent continuer à inventer voire même disposer d'un cadre particulier, celui d'un véritable droit à l'innovation. Certaines formes de co-régulation

et de droit souple (soft law) ont montré leur efficacité, et pourraient représenter des modes alternatifs à la loi ou règlement de litige.

Question 12 :

Comment garantir un cadre réglementaire adapté aux transformations de l'économie numérique ? Comment mieux soutenir l'innovation et le développement ?

Question 13 :

Quel type de mesure envisagez-vous de mettre en place afin de : renforcer la connaissance de la part des acteurs de la régulation (parlementaires, autorité de contrôle, juridiction.) de l'économie numérique et de ses mécanismes ? Mieux associer les acteurs de l'économie numérique à la réflexion publique ?

Economie de plateforme et modèles collaboratifs

L'économie collaborative se caractérise par un phénomène de désintermédiation qui touche tous les secteurs économiques et impacte tous les aspects de notre quotidien (voyages, transports, artisanats, financement, etc.). Son modèle repose sur celui dit des « plateformes numériques » : un marché biface bénéficiant de différents effets de réseau et évoluant au sein d'un écosystème coopétitif.

S'il est aujourd'hui difficile de mesurer la valeur réelle de l'économie collaborative, et les externalités positives qu'elle induit, la puissance publique cherche aujourd'hui à réguler ce secteur par différents biais, avant même d'évaluer précisément les impacts positifs de cette économie.

Fiscalité des revenus issus des plateformes collaboratives

Préoccupés par la baisse de leur pouvoir d'achat, 83 % des Français estiment en effet que le collaboratif permet de réaliser des économies, pour un produit ou un service. Ainsi, si l'économie collaborative suscite un véritable engouement de la part des particuliers (34% des Français sont clients et/ou offreurs de l'économie du partage selon le Baromètre 2016 de la Confiance des Français dans le numérique) c'est aussi parce qu'ils y voient un moyen d'arrondir leurs fins de mois et d'accéder à des biens et des services qui leurs étaient certainement inaccessibles avant, ou dans un moindre niveau : déménagement, transport à la personne, shopping et mode, tourisme, etc.

Tous les revenus générés par les particuliers qui mettent à disposition un bien ou un service sont aujourd'hui soumis à l'impôt sur le revenu et représentent une nouvelle assiette fiscale pour l'Etat, sans quoi il n'y aurait pas de débat sur l'application d'une franchise, la transmission des données par les plateformes, etc.

Question 14 :

Alors que l'intérêt des Français augmente de plus en plus pour les plateformes collaboratives, penseriez-vous que les revenus des particuliers issus de ces plateformes doivent être soumis à un régime fiscal spécifique ?

Économie numérique et concurrence

Dans tous les secteurs économiques, l'économie numérique et l'économie collaborative font émerger de nouveaux acteurs qui gagnent à une vitesse fulgurante de nouvelles parts de marché. Ce succès provient du fait que ces acteurs ont su proposer une nouvelle expérience client et des biens ou services moins chers et répondant à des valeurs nouvelles pour la société de consommation, comme l'environnement ou le lien social.

Les entreprises de l'économie de plateforme intègrent aujourd'hui l'oligopole à frange concurrentielle de secteurs économiques⁵ autrefois dominés par d'autres entreprises en place depuis plusieurs années : hôtels, taxis, distributeurs, etc. qui peu à peu adoptent eux-mêmes des modèles de plateformes numériques (exemple : l'application G7 pour géolocaliser les taxis).

Question 15 :

Les instruments actuels de régulation de la concurrence existent, pourtant il leur a été préféré ces dernières années la mise en place de régulation spécifique, au risque de freiner la croissance d'un nouveau secteur créateur d'emplois et de richesse : quelle approche souhaitez-vous privilégier ?

Plateformes et spécificité sectorielle

L'économie numérique touche tous les secteurs d'activités, de l'industrie aux services, et tous les pans de la consommation. Ainsi, afin de mieux prendre en compte les effets de ces nouveaux acteurs sur le modèle des acteurs traditionnels, et de ne pas brider la croissance qu'ils peuvent porter, tout en protégeant les principes de la concurrence, la Commission européenne a opté pour une approche sectorielle de l'économie collaborative, par exemple : transport ou logement, plutôt que « acteur traditionnel » et « acteur numérique ». Ainsi, toute nouvelle régulation pourrait être envisagée secteur par secteur.

Question 16 :

Pensez-vous qu'il soit pertinent d'appréhender l'économie collaborative de manière sectorielle, ou privilégieriez-vous une régulation globale ?

⁵ Il s'agit d'un marché dominé non pas par un monopole (acteurs uniques) mais par un oligopole (un petit groupe d'acteurs), tandis que nombre de petites et moyennes entreprises travaillent à la périphérie de ce noyau

Numérique et volet social

Avec la révolution numérique, on observe un changement de paradigme dans le monde du travail. L'automatisation, la désintermédiation et les nouveaux schémas organisationnels propulsés par le numérique engendrent de nouvelles formes d'activité qui appellent à repenser l'organisation du travail.

Prendre la pleine mesure de ces changements et les accompagner permettront de faire de ces évolutions, de véritables leviers de développement économique, de proposer une meilleure qualité de vie au travail et de sécuriser les parcours professionnels des individus.

Travail indépendant

Dans une économie numérique où l'autonomie du travailleur et l'agilité de l'entreprise deviennent la norme, se créent de nouvelles formes de travail : indépendant, autoentrepreneur, portage salarial, activités rémunérées dans le cadre d'échanges entre particuliers, etc.

En France, un travailleur sur dix exerce une forme de travail indépendant. Et cette proportion progresse rapidement dans les secteurs les plus impactés par la transformation numérique, comme aux Etats-Unis où le travail indépendant représente désormais 34 % de population active, et devrait passer la barre des 50 % d'ici 2020⁶.

Plus spécifiquement, l'économie collaborative devient une composante essentielle dans la vie des Français, grâce notamment à certains éléments de flexibilité du code du travail - comme le statut d'autoentrepreneur.

Pourtant, le cadre actuel n'apparaît pas toujours adapté à ces nouvelles formes de travail qui nécessitent une articulation des statuts et une portabilité des droits.

Question 17 :

Pensez-vous que ces évolutions soient positives ? Faut-il proposer un nouveau cadre pour cette évolution des formes de travail ? Si oui, pouvez-vous le décrire ainsi que les moyens de financement ?

Gestion du temps de travail

La gestion du temps de travail de l'entreprise, dans la façon dont il est contrôlé notamment, ne correspond plus à la façon dont les travailleurs gèrent leur temps de travail. Le rapport Mettling⁷ est éclairant sur ce point : « la crispation du débat sur la durée légale du travail a fini par occulter un fait déterminant pour la qualité de vie, mais aussi la performance au travail : dans des cas de plus en plus nombreux, la charge

6 MBO Partners State of Independence In America 2016

7 <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000646.pdf>

de travail n'est pas toujours mesurée au mieux par le temps de travail. Il est donc opportun de développer des approches complémentaires. »

Question 18 :

Comment vous positionnez-vous face à ce constat ? Quelles seraient pour vous les approches complémentaires ?

Connexion / Déconnexion au travail

L'étude Roland Berger, Du rattrapage à la transformation : le numérique une chance pour la France⁸ fait état d'une corrélation entre « maturité numérique des entreprises », performance de l'entreprise et bien-être de ses salariés : le rapport parle d'un indice de bien-être au travail qui serait 50 % plus élevé. Force est de reconnaître malgré tout que les nouveaux outils entraînent aussi une connexion constante à sa vie professionnelle et brouillent les frontières entre le temps de travail et le temps privé (ou personnel.)

Question 23 :

Quel serait selon vous l'équilibre à trouver pour une bonne articulation sphère privée / sphère professionnelle et quels moyens pour y parvenir ?

Lieu de travail et télétravail

Le télétravail dans sa réglementation fait face à des règles nombreuses et rigides, notamment sur les normes de la sécurité qui le rendent complexe à mettre en place. Il n'est pourtant plus à démontrer les bienfaits du télétravail pour la qualité de vie, la productivité, l'environnement et l'égalité des territoires. Les dernières études convergent et les chiffres sont parlants : si près des deux tiers des Français aspirent au télétravail, ils sont à peine 10 % à le pratiquer⁹.

Question 19 :

Souhaitez-vous faciliter la mise en place du télétravail par les entreprises ? Si oui, par quels moyens ?

Contrat de travail

Dans la dynamique de l'économie numérique, les entreprises ont besoin d'adapter leur forme et leur volume afin d'être en capacité de s'adapter rapidement aux évolutions du marché. Il est important qu'elles puissent recourir en toute sécurité à d'autres formes de relations contractuelles que le contrat de travail né au XIXème siècle,

⁸ <http://www.capdigital.com/decouvrez-letude-du-rattrapage-a-la-transformation-le-numerique-une-chance-pour-la-france/>

⁹

http://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/cns/ressources/Teletravail_Rapport_du_ministere_de_Mai2012.pdf

<http://resources.grouperandstad.fr/le-teletravail-seduit-les-francais/>

notamment au contrat de sous-traitance.

Or la jurisprudence a requalifié à de multiples reprises ce type de contrat en délit de marchandage.

Question 20 :

Comment envisagez-vous ces nouvelles formes de relations contractuelles ?

Dialogue social

Au XXIème siècle, à l'heure de l'internet et de la désintermédiation, les salariés ont, avec le support des outils collaboratifs, de nouvelles possibilités de s'exprimer et de devenir ainsi des acteurs pleinement impliqués dans le développement de leur entreprise. Dans ce contexte, c'est la modernité et la légitimité démocratique du dialogue social tel qu'il est pratiqué actuellement qui est remis en cause.

Question 21 :

Quelles sont vos propositions pour adapter le dialogue social au sein de l'entreprise aux nouveaux paradigmes du numérique ?

Éducation et formation

La transition numérique de l'économie et de la société, projetée dans cette sphère complexe et multiforme de l'éducation et de la formation, fait apparaître des enjeux de plusieurs ordres. Des enjeux sociaux d'abord : l'acculturation au numérique, les nouveaux modèles de formation, l'égalité des chances, les opportunités de reconversion ; des enjeux économiques et industriels ensuite : le développement d'une filière économique basée sur les EdTech, les besoins en compétences des entreprises et la pénurie de profils, l'impact de l'industrie du futur sur les besoins en formation et sur l'emploi (automatisation des processus des entreprises, robotisation des outils de production).

Numérique et égalité des chances

Les analyses de l'OCDE, comme les classements PISA, mettent régulièrement en évidence que la France se situe dans le groupe des pays qui parviennent le moins bien à compenser l'impact de l'origine socio-économique et ethnique des parents sur la réussite scolaire, puis sur le marché du travail, et ce malgré un niveau d'investissement (en pourcentage du PIB), situé dans la moyenne des autres pays développés.

Cette situation est difficilement soutenable, non seulement en raison du poids financier que représente le traitement social rendu nécessaire par un fort taux de chômage, mais aussi en raison des fortes tensions sociales induites (sentiment d'exclusion, perception d'une société figée dans les inégalités).

Question 22 :

Comment le numérique pourrait-il être un instrument pour lutter contre les déterminismes sociaux à l'origine des inégalités face à l'école ? Pensez-vous amplifier la construction de la grande école du numérique (GEN) dont l'objet est de favoriser le retour à l'emploi de publics éloignés ?

Éducation au numérique

L'acculturation au numérique de chaque individu (les compétences, les pratiques, les usages de la communication numérique et en réseaux) est désormais indispensable à toutes les étapes de sa vie. L'enjeu va bien au-delà de la problématique de l'accès aux outils : il s'agit de donner à chacun les clés de compréhension et d'autonomie, la possibilité de s'approprier les règles, les modes de fonctionnement, la « culture » numérique, et d'être ainsi en capacité de maîtriser ses usages et de les faire évoluer selon ses objectifs.

Question 23 :

Pensez-vous que l'éducation au numérique doit faire partie du socle de connaissances et de compétences de base à tous les niveaux de l'enseignement, de la maternelle à l'enseignement supérieur ? Quelles mesures envisageriez-vous en ce sens ?

Secteur des EdTech

La mutation numérique des outils pour la formation est largement engagée. Un nouveau secteur économique se développe (les EdTech), notamment autour des plateformes d'e-learning, des MOOC, etc. Le potentiel de croissance de ce nouveau secteur est important (par exemple, seuls 17% des 55 000 organismes de formations français font du e-learning contre 40% au RU par exemple¹⁰).

La conjonction de ces outils numériques, des avancées du traitement de données, et des travaux de recherche en sciences cognitives, représente une opportunité exceptionnelle pour le développement de nouvelles formes pédagogiques d'acquisition des connaissances. La France dispose d'un savoir-faire incontestable, en recherche comme en capacité d'innovation, et les besoins sont immenses.

Cependant la concurrence internationale s'exerce sur ce secteur qui n'est plus un domaine protégé, ni par la commande publique (atone), ni par la barrière de la langue (attractivité et puissance commerciale des grandes plateformes américaines).

Question 24 :

Comment comptez-vous vous appuyer sur les outils numériques existants et les progrès de la recherche dans les sciences de l'éducation et dans les neurosciences pour rénover la pédagogie ?

Le numérique change l'éducation et fait émerger des opportunités de développement pour tout un secteur économique de contenus et de services. Comment comptez-vous soutenir ce gisement de croissance ?

Métiers du numérique

L'attractivité des métiers du numérique est bien une réalité. Avec 30 000 recrutements par an depuis 2012, le numérique est le 1er secteur recruteur de cadres en France (source Syntec Numérique). Pourtant, cette demande des acteurs économiques est d'ores et déjà confrontée à de nouveaux enjeux : adéquation du système de formation aux besoins des entreprises, attractivité des nouveaux métiers, pénurie de profils, mutation des compétences, etc.

Question 25 :

Comment comptez-vous diffuser la connaissance des métiers du numérique auprès des étudiants et par là faire évoluer les politiques d'emploi et anticiper les reconversions ?

Formation professionnelle

Les entreprises adoptent des modes de production leur permettant de délivrer des produits et services dans un temps court, au plus près des attentes des clients. En plus des compétences technologiques requises pour suivre le rythme de la compétition, la

¹⁰ source Ipsos

dimension humaine (organisation du travail, management) est primordiale : capacité d'adaptation des collaborateurs, appétence pour une forme d'apprentissage permanent, tout au long de la vie.

Question 26 :

Comptez-vous amplifier la tendance au renforcement d'une formation tout au long de la vie individualisée et en lien avec les évolutions des besoins en compétences des entreprises ?

Comment (ré)organiser le secteur de la formation professionnelle pour qu'il exploite les opportunités de diffusion et d'accès portées par les outils numériques ?

QUI
SOMMES-
NOUS ?



ACSEL



Cap Digital



Fevad



France Digitale



Renaissance Numérique



Tech'In France



SNJV



Syntec Numérique



Systematic

<http://www.francenumerique2017.fr/>

#FRNUM2017

FR
NUM
2017